

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Répartition des heures en centre de formation

Par Bloc de compétences

Bloc	Heures
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes de essentiels de la vie quotidienne	112 h
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	91 h
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105 h
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147 h
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91 h
Formation aux gestes et soins d'urgences	21 h
Total des heures théoriques	567 h